



LES ALLOBROGES DE GRENOBLE



Isabelle Peters, 1^{re} adjointe au maire de Grenoble.

La galère et l'indécence des grandes fortunes

La guerre en Ukraine a bon dos. C'est avant l'agression russe que les profits ont explosé, que les actionnaires ont vu leurs dividendes s'envoler. Les inégalités sociales n'ont jamais atteint un tel niveau.

Et les fins de mois sont de plus en plus douloureuses pour trop d'entre nous.

Notre pays est riche, riche du travail de ses salariés. L'argent doit aller là où il est nécessaire : protéger la planète pour qu'elle reste habitable, en finir avec la pauvreté et l'indécence des grandes fortunes.

Pour cela, il faut rompre avec les choix politiques du président des riches, Emmanuel Macron.

C'est le sens de l'engagement des communistes, dévoués au rassemblement et à l'action de tout ceux qui veulent ce changement.

Isabelle Peters

ÉNERGIES. VOS FACTURES PAIENT LEURS PROFITS

La privatisation de la distribution de l'électricité et du gaz entraîne l'explosion des prix et l'étranglement d'EDF.

L'électricité et le gaz aux prix des marchés spéculatifs, c'est une succession de décisions des Etats européens et de l'Union européenne prises à partir de 1996. Résultat : 50 euros le MWh début 2021 ; 1000 euros le MWh en août 2022.

La libéralisation des prix de l'électricité, leur indexation sur le prix du gaz, entraînent un prix de vente supérieur au prix de production. EDF est par ailleurs contrainte de vendre à prix bradés son électricité



Le 8 mai 2021, manifestation à Saint-Egrève contre la privatisation de la production hydroélectrique des barrages.

d'origine nucléaire : tout bénéfice pour le privé.

Le bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement pour les particuliers et les entreprises aura un coût de 16 milliards pour le budget de l'Etat.

Sortir durablement de la crise implique le retour au public de la production et de la distribution de l'électricité et du gaz.

Décisions prises à partir de 1996 et toujours dénoncées par les communistes

Les propositions du PCF

Sortir l'énergie des marchés de gros pour rétablir la production publique afin de payer le vrai prix correspondant au coût réel de l'électricité.

Taxer les superprofits produits par la spéculation sur les prix de l'énergie.

Créer un véritable service public de la rénovation énergétique des bâtiments.

Supprimer la TVA sur les taxes des factures

d'électricité et de gaz.

Baisse de la TVA sur les factures de gaz et d'électricité à 5,5 % au lieu de 20 %.

Augmenter le chèque énergie jusqu'à 700 euros.

Investir dans la production d'électricité d'origine renouvelable et nucléaire pour répondre aux besoins à venir et protéger le climat.

Impôts. L'État responsable

À Grenoble, une hausse prévue de la taxe foncière comprise entre 15 et 25% : elle résulte des choix gouvernementaux. Aux années de baisse des dotations de l'État aux collectivités s'ajoute l'explosion des coûts de l'énergie. Or, les collectivités ont été contraintes par les gouvernements

successifs de se fournir aux « prix du marché ». Pour la ville de Grenoble, ce sont plus de 10 millions d'euros sur la facture.

Les communistes ont choisi de participer à la majorité municipale pour le développement des services publics locaux. Nous refusons d'arbitrer entre cures d'austérité

et hausses des taxes locales.

L'État doit financer un bouclier efficace pour les collectivités locales : profits et dividendes explosent, l'argent existe. Il faut reconstruire un service public de l'énergie, pour répondre aux besoins des usagers et des collectivités comme des entreprises.

ZFE : ALTERNATIVES NÉCESSAIRES AVANT LA PUNITION

Assigné à résidence si l'on n'a pas les moyens de changer de voiture ? C'est ce que pourrait produire la ZFE. Le PCF demande la gratuité des transports.

En 2020, La Commission européenne renvoyait de nouveau la France devant la Cour de justice de l'Union européenne pour « non-respect de son obligation de protection des citoyens contre la mauvaise qualité de l'air ». D'où l'obligation édictée par le gouvernement : créer des zones à faibles émissions (ZFE) dans onze agglomérations, dont Grenoble.

Cette zone concerne treize communes, Grenoble et alentours, et vise à interdire progressivement les véhicules les



Contre la pollution, plus de trams et de bus, des transports publics gratuits.

plus anciens, considérant que ce sont les plus polluants. Pour les trois prochaines années, ce sont les véhicules Crit'air 5 à 3 qui sont concernés.

La ZFE est socialement injuste

Les personnes aux revenus faibles ont des véhicules aux vignettes moins bien classées. Elles seraient pénalisées alors qu'en moyenne elles se déplacent moins et ont des

voitures moins puissantes. Comment vont faire les aides à domicile, les personnels du nettoyage, les artisans qui utilisent leurs propres véhicules ?

La ZFE est écologiquement inefficace

Pas du tout évident qu'obliger à mettre à la casse des véhicules anciens réduise la pollution. Construire des voitures neuves a un coût carbone très

élevé, il faut rouler des dizaines de milliers de km pour le compenser. Grosses berlines et SUV sont autorisés à se dé-

L'intérêt général, c'est la gratuité

placer alors qu'ils sont lourds polluent davantage en particules fines (usure des pneus, des plaquettes de frein).

Pourtant, les alternatives à la voiture sont insuffisantes. La priorité : développer mode doux et transports collectifs. L'Etat doit donner les moyens aux collectivités d'investir dans le réseau mais aussi d'aller vers la gratuité des transports collectifs. La solution n'est pas de remplacer des voitures par d'autres voitures, mais de pouvoir utiliser moins la voiture.

C'est pourquoi les communistes s'associent pleinement à la pétition pour la gratuité des transports que propose l'association Grenoble citoyenne.

50000

De 40000 à 50000 voitures sont concernées par l'interdiction en 2025, uniquement sur le territoire de la zone à faibles émissions. C'est 34 % du parc. Un chiffre qui ne comptabilise pas le plus grand nombre de ceux qui sont concernés : les personnes qui habitent hors ZFE et qui viennent à Grenoble en voiture. Les voitures électriques pèsent moins de 1 % du parc.

2035

C'est l'année envisagée de mise en service du « RER Grenoblois », soit des trains tous les quarts d'heure entre Brignoud et Rives, Clelles et Saint-Marcellin. Avec un coût proche de 800 millions d'euros, on attend, comme de nombreuses métropoles, un engagement financier de l'État et de la région. 2035, c'est dix ans après l'interdiction des vignettes Crit'air 3.

428

Décès prématurés par an sont causés par la pollution atmosphérique dans l'agglomération grenobloise. En cause, les particules fines et des oxydes d'azote. La majorité des oxydes d'azote est due au trafic routier tandis que les anciens chauffages au bois dominent pour les particules fines. Il faut accélérer les rénovations thermiques, aussi pour le CO2. Source : Santé publique France.